



**En direct des communes, Gestion des déchets**

# **BIODÉCHETS : GÉOLOCALISEZ LE COMPOSTEUR COLLECTIF LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS**

À la Communauté de communes nous proposons plusieurs solutions pour donner une seconde vie à vos biodéchets : composteurs collectif, lombricomposteur ou composteur classique, à vous de choisir la solution qui vous convient le plus.

*Publié le 16 février 2024*

Ne plus jeter ses biodéchets dans la poubelle noire permettrait d'alléger la poubelle des habitants de la Com'com de 85 kilos par an.

Depuis le 1er janvier 2024, l'Etat impose aux collectivités locales de proposer une solution pour ne plus jeter les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, coquilles etc) dans la poubelle noire.

## À la Communauté de communes nous vous proposons plusieurs solutions :

- › [Le composteur individuel classique si vous disposez d'un jardin. Proposé à 20€ en bois de 360 litres \(H72cm/L80cm\\*80cm\) ou en plastique de 400 litres \(H94,5cm/L80cm\\*80cm\).](#)
- › [Le lombricomposteur pour les personnes vivant en appartement ou sans jardin. Ce sont les vers qui viennent manger et décomposer les déchets. C'est sans odeur. Au prix de 40 euros.](#)
- › Les composteurs collectifs, il existe 17 sites dans différents lieux de la com'com, vous pouvez géolocaliser le plus proche de chez vous avec la carte ci-dessous :

## Quels déchets composte-t-on ?

